



**Restez toujours informés
avec**

LE CLUB DU DROIT SOCIAL

Formation trimestrielle sur l'actualité du Droit Social

SAS FORMADN - Organisme de formation certifié QUALIOP
34, Place Jean Jaurès 81000 ALBI - Téléphone : 05 63 38 95 85
Courriel : contact@formadn.fr - Siret n° 887 470 490 00012 - Code NAF 8559A
Enregistré sous le n° 76810163681. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
TVA intracommunautaire n° FR05887470490

LE CLUB DU DROIT SOCIAL

Année 2026

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants d'entreprise, DRH, RRH, collaborateurs du service RH, gestionnaires de paye, responsable administratif et financier, collaborateurs de cabinet comptable, etc...

La formation est totalement accessible aux personnes handicapées. En cas de question sur le sujet, vous pouvez nous contacter aux coordonnées figurant en bas de première page.

NIVEAU DE CONNAISSANCE PREALABLE

Expérience en gestion des relations sociales ou en gestion de la paie.

Connaître les besoins des PME-PMI dans ces domaines.

FINALITES DE LA FORMATION

Se tenir informé de l'actualité juridique en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (retraite et prévoyance).

Être alerté sur les évolutions juridiques relatives à ces sujets et leurs conséquences pratiques au niveau de l'entreprise ou dans la gestion du personnel.

Créer des échanges avec d'autres participants confrontés aux mêmes préoccupations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Actualiser ses connaissances en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (retraite et prévoyance).

MODALITÉS

Le Club du Droit Social est un stage d'actualité juridique.

Les thématiques abordées au cours de l'année seront déterminées en fonction de cette actualité et de l'intérêt pratique pour les participants. Le programme est donc fixé quelques jours avant chaque session.

Lors de chaque session : focus sur un thème en lien avec l'actualité ou sollicité par les participants.

EVALUATION

Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation.

Evaluation de l'action de formation à chaud.

Questionnaires d'évaluation des acquis en fin de chaque journée.

Remise d'une attestation individuelle de formation à la fin de l'année.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Examen des nouveautés légales et réglementaires

Analyse de la jurisprudence récente

Etude de cas pratiques – ateliers - challenges

Focus sur un thème particulier

Confrontation des expériences des participants et des animateurs

Envoi du support de formation sous format pdf avant la session

Fourniture du support papier pour les entreprises ayant fait ce choix

Durée : 4 jours de 7 heures, soit 28 heures de formation

Lieux et calendrier 2026 :

- ♦ **ALBI – RODEZ**¹ : 17 mars, 9 juin, 15 septembre, 8 décembre
- ♦ **CASTRES** : 19 mars, 11 juin, 17 septembre, 10 décembre

Horaires : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Prix différencié au choix de l'entreprise :

1.720 € HT (hors frais de restauration), soit 2.064 € TTC avec supports papier remis lors de chaque session ;

1.610 € HT (hors frais de restauration), soit 1.932 € TTC sans support papier.

Prix identique si vous inscrivez deux personnes de votre entreprise.

CO-ANIMATION

Dominique BESSE - Avocat au Barreau d'ALBI - Spécialiste en Droit du Travail et en Droit de la Sécurité Sociale et de la Protection sociale.

Nicolas VIALARET – Avocat au Barreau de CASTRES - Spécialiste en Droit du Travail.

PROGRAMME

Actualité juridique trimestrielle en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Traitement théorique et pratique d'un thème déterminé dans ces matières.

¹ Deux sessions dans chaque ville

THEMATIQUES

(Liste non exhaustive)

SOURCES JURIDIQUE

Lois, décrets et autres textes réglementaires
Accords nationaux
Conventions collectives
Accords d'entreprises
Décisions unilatérales, usages
Contrat

EMBAUCHE

Les règles du recrutement
Type de contrat (CDD, CDI, CTT, apprentissage...)
Les mentions du contrat
Formalités liées à l'embauche
Informations obligatoires du salarié
Formation

GESTION DU PERSONNEL

Application du contrat de travail
Modification du contrat de travail
Gestion des absences (maladie, congés, etc...)
Durée du travail
Rémunération et épargne salariale
Formation professionnelle
Négociation collective

HYGIENE SECURITE DISCIPLINE

Règlement intérieur
Procédure disciplinaire
Différentes sanctions
Accidents du Travail (Prévention, Gestion....)
Sécurité des salariés
Délégation de pouvoir

DROIT DE L'EMPLOI

Emplois aidés
Aides à l'embauche
Chômage total
Activité partielle
Travail illégal
Relations avec l'administration
Détachement - Expatriation

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Les licenciements (procédure, motif...)
La démission
La rupture conventionnelle
La prise d'acte
La résiliation judiciaire
La mise à la retraite
Le départ à la retraite

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Différentes institutions représentatives
Elections - désignation
Missions – attributions – moyens
Particularités de gestion du personnel
Protection

DROIT DE LA SECURITE SOCIALE

Paye et les déclarations sociales
Assiette des cotisations
Contrôle URSSAF et son contentieux
Retraites de base, complémentaires et supplémentaires
Prévoyance complémentaire d'entreprise